

L'Adresse—M. Stackhouse

Cependant, malgré toute cette diversité, les gens ont un trait commun. La plupart sont ce qu'on peut appeler «des Canadiens moyens»; ils ne sont ni riches, ni pauvres, mais ils gagnent assez pour se suffire; ils ne sont ni des gros bonnets, ni des mendiants, mais des travailleurs.

Le premier ministre a prétendu s'inquiéter, et à juste titre, de l'antagonisme de l'Ouest, tout comme il s'inquiète de celui du Québec. J'aimerais dire à la Chambre que nous devons nous inquiéter également d'un autre antagonisme qui existe actuellement au Canada. Il n'est pas seulement régional mais sociologique. Bon nombre de Canadiens moyens ressentent un malaise croissant au sujet de l'orientation de notre société et de celle que lui a imprimée le présent gouvernement.

Je dois dire, monsieur l'Orateur, que ce genre d'aliénation que nombre de citoyens éprouvent est attribuable en partie à la façon dont le gouvernement semble s'être isolé de la population. Au Canada, le gouvernement a pris des proportions si gigantesques et son fonctionnement semble si complexe que le Canadien moyen peut dire du gouvernement qu'il l'est de nom seulement. Une façon pour le gouvernement de se rapprocher davantage de la population est de prendre les dispositions nécessaires pour que de plus en plus de Canadiens puissent devenir députés.

L'une des difficultés que les candidats éprouvent, c'est qu'ils doivent habituellement abandonner leur travail. Cela impose à leur famille un fardeau financier qui semble injustifiable à la plupart des hommes et des femmes. J'irais jusqu'à proposer une réforme de nos pratiques électorales qui permette à des citoyens de toutes professions de poser leur candidature. Si le Parlement doit être vraiment représentatif, il doit être la nation en miniature. Il doit être représentatif de toutes les religions, races, origines ethniques, langues, etc., mais il doit aussi représenter toutes les occupations. Le Parlement est dominé depuis trop longtemps par un trop petit nombre d'occupations. A mon avis, nous devrions envisager un règlement voulant que le Parlement adopte une mesure législative exigeant de tous les employeurs qu'ils autorisent les employés en place depuis deux ans à poser leur candidature sans crainte de perdre leurs emplois. Les employeurs seraient astreints à accorder des congés à ces employés pendant la campagne électorale, des congés sans salaire. Ils devraient être obligés d'accorder un congé sans rémunération à tout employé élu à la Chambre des communes. Un employé qui repasserait sa candidature après avoir terminé un mandat serait censé avoir donné sa démission, car on pourrait en conclure qu'il s'était embarqué dans une nouvelle carrière.

Je soutiens, monsieur l'Orateur, qu'une telle obligation est comparable à ce qu'on exigeait des employeurs en temps de guerre, lorsqu'on comptait sur eux pour conserver leurs postes aux employés ayant servi dans les forces armées. Si nous pouvons exiger un engagement de ce genre des employeurs en temps de guerre à l'égard de ceux qui veulent servir leur pays, assurément nous le pouvons en temps de paix. Le Parlement ne devrait pas être primordialement un endroit privilégié, mais une vocation à laquelle puissent aspirer de nombreux citoyens.

La façon dont les pressions sociales enlèvent toute importance à la petite collectivité et à l'individu accentue le sentiment d'aliénation du Canadien moyen. On parle beaucoup, à la Chambre, de participation, d'engagement et de consultation, mais on parle souvent plus qu'on agit. Le gouvernement a souvent tendance à annoncer d'abord et à consulter ensuite, quand il le fait. On a par exemple

annoncé, la semaine dernière, la construction, à Scarborough, de trois immeubles locatifs à dividendes limités. C'est le gouvernement fédéral qui financera le projet. Les associations communautaires s'inquiètent à ce propos, non pas du fait qu'elles rejettent leurs responsabilités sociales à l'égard des gagne-petit, mais des conséquences de la présence d'immeubles de grande hauteur sur les quartiers résidentiels et de l'arrivée de nombreux enfants dans ces quartiers dont les installations récréatives et les services sont déjà limités. Lorsque l'Ontario Housing Corporation a proposé un projet au début du printemps dernier, 1,000 contribuables tinrent une assemblée où ils exprimèrent leur inquiétude. Le gouvernement fédéral fait bien, je trouve, de les prendre au sérieux. Le gouvernement de l'Ontario a écouté ces gens et le projet fut arrêté. Le gouvernement de cette province a aussi institué une étude sur l'avenir des logements sociaux en Ontario.

Monsieur l'Orateur, je propose que le gouvernement fédéral entreprenne à Scarborough une étude de ce genre. Celle-ci devrait engager les trois échelons de gouvernement et viser à trouver des moyens plus efficaces de répondre aux besoins de logement que de grouper un grand nombre de gens dans des édifices qui souvent deviennent des sortes de ghettos. Scarborough n'a qu'environ 15 p. 100 de la population du grand Toronto mais 33 p. 100 des gens logeant à l'enseigne de la Société d'habitation de l'Ontario, plus les maisons de rapport à dividendes limités. Ces projets d'habitation, que financent en tout ou en partie des fonds fédéraux, témoignent de la participation du gouvernement fédéral aux logements sociaux dans cette municipalité. Je tiens à dire à la Chambre qu'avant d'entreprendre d'autres projets le gouvernement fédéral ferait bien d'inviter la province et la municipalité à participer à une étude qui indiquerait la meilleure orientation à prendre à l'avenir. Cette étude aurait entre autres utilités de montrer à la collectivité que son opinion est entendue et prise au sérieux.

• (1430)

Une autre raison pour laquelle beaucoup de Canadiens moyens se sentent coupés de la société provient de l'apparition d'une attitude tolérante envers la vie. Il existe une tolérance qui leur paraît souvent être encouragée par le gouvernement. Ce que demande le Canadien moyen est que la loi soit respectée. La civilisation l'exige, car la civilisation se définit comme une société qui a appris à vivre dans le respect de la loi. Les sociétés occidentales en sont venues à considérer cette règle comme allant de soi, mais l'une des conséquences de l'urbanisation est de la remettre en question. Aux États-Unis, les rues se vident la nuit tellement les gens ont peur. La crainte fait se fermer chaque porte à double-tour et les gens sont barricadés dans leur maison comme des prisonniers dans une cellule. Cela risque de se produire également au Canada et c'est pourquoi j'estime, monsieur l'Orateur, que la loi doit être appliquée avec une plus grande fermeté.

Des voix: Bravo!

M. Stackhouse: Un système de mise en liberté provisoire qui permet aux criminels de commettre des actes de violence pendant l'instruction de leur procès, un système de libération conditionnelle qui leur permet d'obtenir une libération après l'autre, un code criminel qui dit que l'on peut ôter la vie d'une victime mais pas celle de son assassin—ce n'est pas de cette façon que l'on donnera confiance aux gens dans la loi. La justice doit être tempérée par la pitié, mais il ne faut pas confondre pitié et sentimentalité.